

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	L'an deux-mille-vingt-deux, le 06 juillet à 18h30
En exercice : 19	Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas GERARDIN, Maire
Présents : 13	Date de convocation du Conseil Municipal : 28/06/2022
Votants : 18	Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Monsieur SABRIE Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur NOIROT Michel, Madame VIVES Marie-Christine, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Madame RUSSEL Delphine
OBJET :	Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur VINCENT Alain à Madame RUSSEL Delphine, Madame MASSUCCO Isabelle à Monsieur JOLY Philippe, Monsieur FRANCESCHI Alain à Monsieur NOIROT Michel, Madame ADROVER Isabelle à Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur OLIVIERI Paul à Monsieur POURRET Jean-Michel
Rapport annuel de l'activité 2021 pour la micro-crèche «l'Oustau dei Pitchoun» de la Mutualité Française PACA	Absent(s) : Madame CHUI TI SING Liliane
N° 38/2022	Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel pour l'année 2021 établi par la MUTUALITE FRANÇAISE PACA, délégataire de la micro-crèche « l'Oustau dei Pitchoun ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte de ce rapport comprenant un rapport technique et financier.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

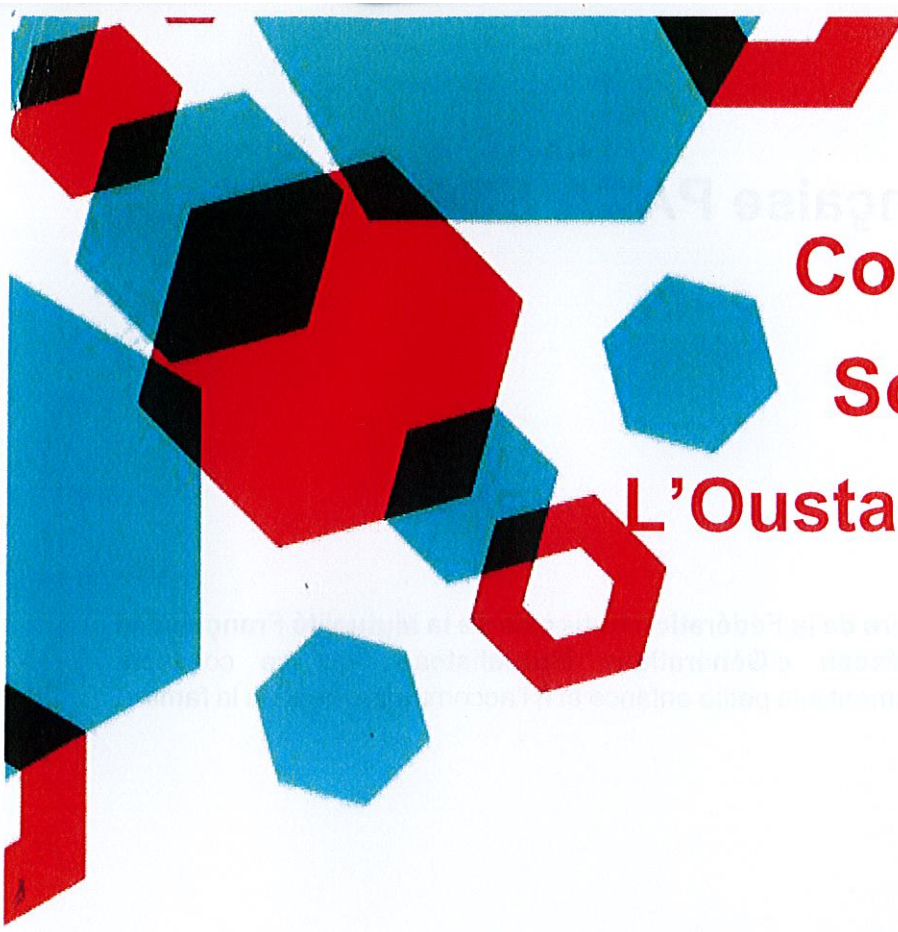
Le Maire,
N. GERARDIN



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : **- 8 JUIL. 2022**

- de la publication, le **- 8 JUIL. 2022**



**Commune de
Solliès-Ville**

L'Oustaou Dei Pitchoun



**Bilan
Annuel 2021**



La Mutualité Française PACA SSAM c'est :

→ **Un réseau
petite enfance
national**

Membre de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et du réseau « Générations Mutualistes », qui se consacre notamment à la petite enfance et à l'accompagnement de la famille.

→ **Un acteur
régional**

→ **Un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire de la Région.**

- Des activités non lucratives, pas d'actionnaires et des bénéficiaires réinvestis
- Solidarité, non-discrimination et accessibilité pour tous
- La prévention et l'éducation à la santé au cœur des structures Petite Enfance
- Le soutien à la parentalité et la place faite aux familles dans les structures Petite Enfance
- L'inscription des structures dans un tissu local de partenaires publics et privés

→ **900 collaborateurs sur 3 pôles d'activités 110 services**

Un partenaire reconnu dans le champ de la petite enfance

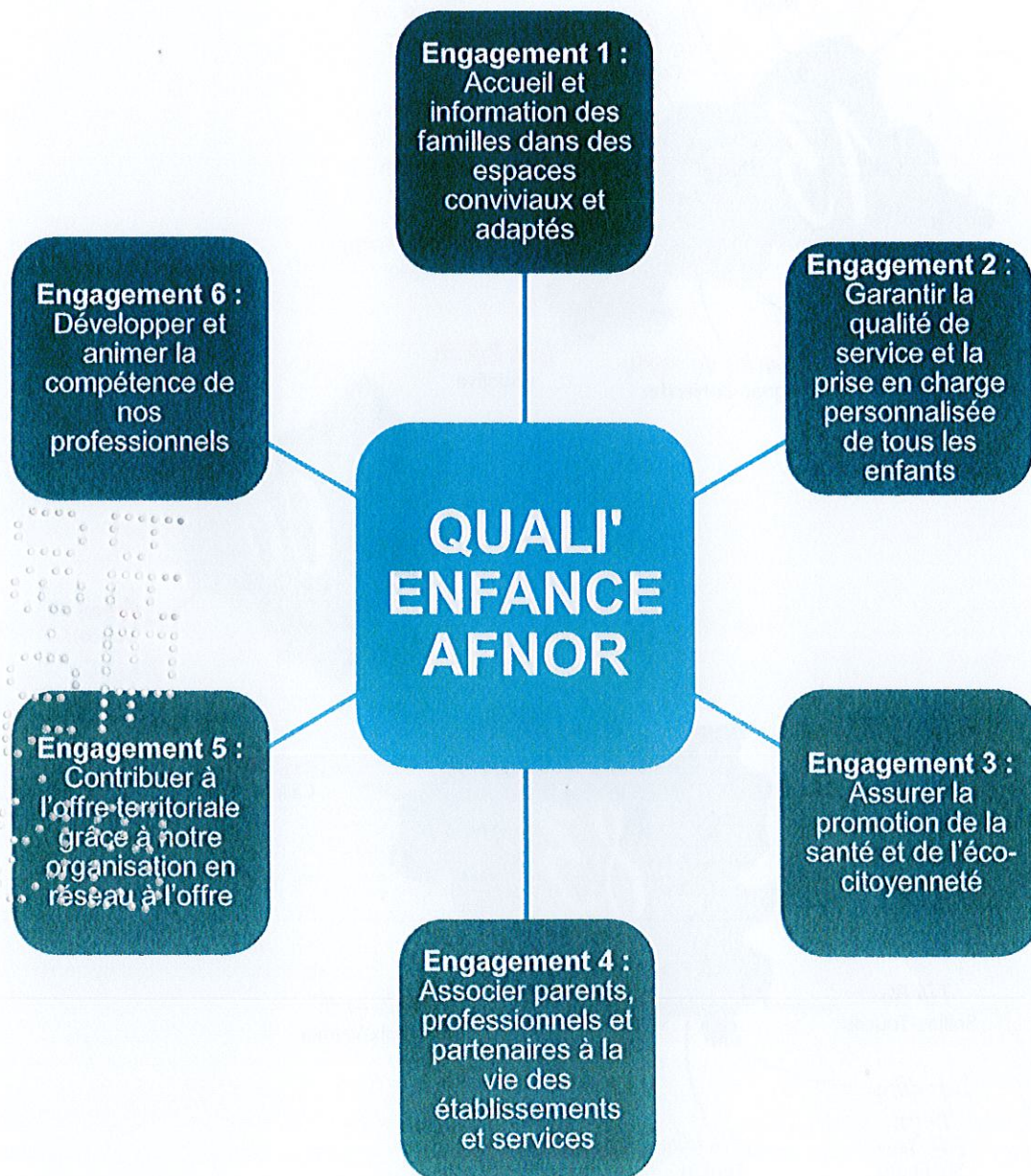
La Mut' - Mutualité Française PACA SSAM gère
23 établissements répartis dans toute la région PACA



La Mutualité Française PACA SSAM c'est : l'engagement dans une certification qualité

Le réseau Petite enfance est engagé au quotidien dans l'accueil qualitatif et respectueux des familles.

La « Mut' - Mutualité Française PACA SSAM » a donc jugé opportun dans son bilan de rapprocher ses obligations contractuelles de gestionnaire, des 6 engagements de service portés par la certification qualité « Quali'Enfance AFNOR ».



Chapitre 1 – Engagement 1
Accueil et information des familles dans des espaces conviviaux et adaptés

- Les espaces d'accueil sont conviviaux et adaptés
- Une information claire et précise est mise à la disposition des familles

Chapitre 2 – Engagement 2
La qualité du service et la prise en charge personnalisée de tous les enfants

- La prise en charge de chaque enfant est personnalisée
- Un accompagnement des parents est mis en oeuvre jusqu'à l'entrée de leur enfant à l'école
- Les projets pédagogiques favorisent l'éveil et le développement de l'enfant
- L'attention est portée au soutien à la parentalité
- Notre organisation est pensée pour permettre la continuité de service

Chapitre 3 – Engagement 3
La Promotion de la santé et de l'éco-citoyenneté

- Des actions d'éducation pour la santé sont organisées chaque année
- Le comportement éco-citoyen est encouragé au quotidien

Chapitre 4 – Engagement 4
Vie de l'établissement

- Les parents, les professionnels et les partenaires participent à la vie des établissements et services
- Les activités organisées favorisent le lien social

Chapitre 5 – Engagement 5
L'offre territoriale et l'organisation en réseau

- La force de notre réseau local et national facilite une gestion rigoureuse de nos établissements et services
- Les groupements participent activement au développement de l'offre territoriale
- La promotion des métiers de la petite enfance se traduit par des actions concrètes

Chapitre 6 – Engagement 6
La compétence des professionnels

- La mise en réseau permet une meilleure information des professionnels
- Les salariés sont accompagnés dans le développement de leur savoir-faire et savoir-être
- Les professionnels sont préparés à l'accueil de l'enfant différent

La pandémie liée au COVID-19 a continué à impacter le fonctionnement des établissements, à la fois dans la fréquentation et dans les normes drastiques d'hygiène sanitaires en vigueur.

En effet, le nombre de cas contacts et cas covid, les restrictions d'activité imposées de fait aux parents, la fermeture des crèches par décret du 5 au 25 avril 2021 ont dégradé le taux de présence des enfants dans les établissements.

Les actions mises en place en 2020 pour continuer à tenir informés les parents ont perduré de la façon suivante :

1

Maintenir le lien avec les familles

- « Les news de Baby Mut' », avec 3 messages :
 - « Flash News de la crèche » : concernant les activités réalisées par les enfants depuis la rentrée.
 - 1 article parentalité sur le thème de la fratrie avec vidéo
 - 1 message « Flash News de la crèche » : Retour vers le futur à la crèche : projection des activités entre mai et fin juillet

2

Répondre aux besoins des familles

- 18 établissements sont restés ouverts durant la période du 5 au 5 avril 2021 avec l'accord des partenaires pour l'accueil des enfants de professionnels prioritaires
- Un numéro de téléphone centralisé a été mis à disposition dès le 2 avril
- Ouverture d'établissement réalisée en 24h
- Pour les établissements fermés, présence des directions sur site les 5 avril et 1 journée avant la reprise pour préparation à la réouverture

3

Informar les collectivités territoriales partenaires

- Des mails réguliers envoyés pour vous informer de l'évolution de la situation sanitaire et d'ouverture des établissements

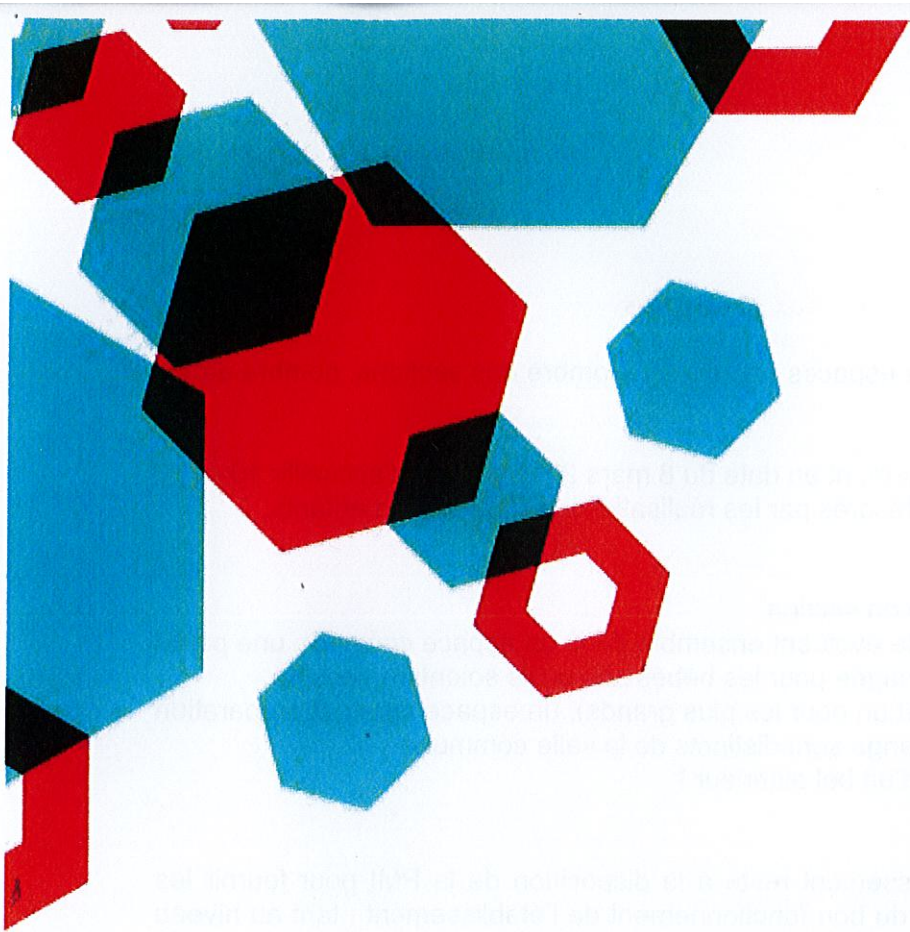
Tout comme en 2020, les données chiffrées présentées ci-après sont toutes relatives et ne peuvent être comparées aux années précédentes. Il est à souligner la réactivité de la Caf qui continue à apporter son soutien financier aux gestionnaires.

De nombreuses actions qui font la singularité et la force de notre réseau ont été reprogrammées, repensées voire quelquefois annulées.

Les évolutions sanitaires nous obligent à mettre à jour régulièrement notre plan sanitaire dans le respect du guide ministériel et en lien avec les PMI départementales pour consolider nos protocoles et accompagner les professionnelles dans leurs pratiques : accueil des familles, liens avec les enfants, sécurité sanitaire. Nous n'avons eu de cesse de communiquer et rassurer les parents sur les dispositifs mis en œuvre.

Le retour des familles et le relationnel transformé par le port du masque nous rassurent sur la fabuleuse capacité d'adaptation des enfants.

Enfin, comme depuis mars 2020, la Mut' tient à souligner l'investissement de ses équipes au quotidien pour accueillir les familles et les enfants dans les meilleures conditions sanitaires et pédagogiques possible.



Engagement 1 –

Accueil et information des familles dans des espaces conviviaux et adaptés



1. Les espaces d'accueil sont conviviaux et adaptés

1. Modalité d'organisation des espaces : agrément, nombre des sections, nombre de places par section

L'agrément délivré à notre établissement en date du 8 mars 2012 permet d'accueillir 10 enfants dans nos locaux colorés, décorés par les réalisations plastiques des enfants.

L'établissement n'est pas organisé en section.

Tous les enfants de la micro crèche évoluent ensemble dans un espace commun, une partie de la pièce est tout de même aménagée pour les bébés afin qu'ils soient en sécurité.

Deux dortoirs (un pour les bébés et un pour les plus grands), un espace repas et préparation des repas ainsi qu'une salle de change sont distincts de la salle commune.

Nous pouvons également profiter d'un bel extérieur !

La direction et l'équipe de l'établissement reste à la disposition de la PMI pour fournir les éléments nécessaires au contrôle du bon fonctionnement de l'établissement : tant au niveau administratif qu'au niveau de la sécurité des lieux.

Date dernière visite de la PMI	22/01/2020
--------------------------------	------------

2. Du mobilier et du matériel pédagogique adaptés et aux normes pour un accueil sécurisé

La « Mut - Mutualité Française PACA SSAM » est affiliée au Groupement d'Achats Mutualistes (GAM). Le GAM a obtenu des conditions d'achat préférentielles avec différents fournisseurs pour l'achat de matériel pédagogique et mobilier.

Ainsi la direction de l'établissement a la possibilité de choisir du matériel entre différents prestataires reconnus dans le champ de la petite enfance.

Vous trouverez ci-après les principaux achats réalisés cette année. Ces achats s'inscrivent dans le nécessaire réassort et renouvellement du mobilier et matériel.

Ils sont une réponse au projet porté par l'équipe. Enfin ils s'inscrivent dans un cadre budgétaire établie en début d'année avec la direction de l'établissement.

Fournisseurs	Description achats mobilier et matériel pédagogique	Montant
WESCO	Kit potager + pelles et râteaux	237.08€
CEDOO	Bavoires, gants, gigoteuses et draps	439.62€
IKEA	Meubles étagères, tapis de sol	283.21€

La Mut' s'inscrit dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Dans ce cadre, elle travaille en lien avec l'équipe de l'établissement à promouvoir la création d'activités autour de matériau recyclé.

3. Suivi des vérifications réglementaires et maintenances

La Mut' met en œuvre les vérifications réglementaires sur l'établissement. Elle tient à la disposition des services de la commune le registre de sécurité consignait les différents passages sur l'établissement.

D'autre part, dans le respect de la réglementation, elle met en œuvre une politique préventive en réalisant le contrôle des aires de jeux extérieurs et fait réaliser par le laboratoire agréé EUROFINS LEA les prélèvements alimentaires, de surface et d'eau.

Suivi des vérifications	Réglementaires	Dates	Maintenance
Installations électriques – Chauffage – Clim GAZ	Socotec 1/an	30/11/2021 05/05/2021	Hervé Thermique
Sécurité incendie -désenfumage et BAES	Socotec 1/an	16/09/21	Eurofeu
Contrôle des jeux extérieurs	Ceres 1/an	-	Suivant secteur et travaux
Prélèvements eau, alimentaires et surfaces	Eurofins 'Léa 1 à 2/an	14/06/2021	Suivant secteur et problèmes

4. Suivi des travaux

Principaux travaux	Dates	Prise en charge
Elagage tilleul du jardin	17/02/2021	Mairie
Changement du sol souple du jardin	22/02/21 au 26/02/21	Mairie

5. Exercices de sécurité

La Mut' met à disposition un outil sur les consignes de vigilance dans l'établissement.

Il se compose des instructions suivantes :

- Consignes génériques de vigilance
- Contrôle des entrées
- Gestion de l'évacuation
- Gestion du confinement

Un affichage adapté est installé dans l'établissement.

Tout au long de l'année, lors de réunions d'équipes, la direction de l'établissement a eu l'occasion de reprendre les éléments et de travailler ces protocoles.

Enfin, la direction de l'établissement organise chaque année deux exercices d'évacuation.



Date exercice 1	15/06/2021
Date exercice 2	07/10/21

2. Une information claire et précise est mise à la disposition des familles

La Mut' s'inscrit dans une démarche de dématérialisation. Ainsi, elle propose aux parents de s'inscrire en ligne via le site www.lamut.fr. Cette pré-inscription en ligne peut tout aussi bien se faire depuis l'établissement, en lien avec la direction.

1. Conformité avec la réglementation



Le Pôle Petite Enfance de la MF PACA SSAM a travaillé à la mise en place du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) dès sa date d'entrée en vigueur en mai 2018, avec le respect des objectifs recherchés :

- Renforcement du droit des citoyens majeurs et mineurs
- Responsabilisation des acteurs de la donnée (entreprises et intermédiaires)

La MF PACA SSAM s'engage à ce que les données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exploitation des structures d'accueil qu'elle gère, soient recueillies et traitées en conformité avec toute réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Une information sur le RGPD est affichée à disposition des usagers à l'entrée des établissements.

D'autre part, la Mut', conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, a prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de l'établissement, les parents puissent recourir gratuitement à la médiation. Pour cela, les parents peuvent contacter l'Association Nationale des Médiateurs (ANM).

Une clause de médiation a été précisée dans le règlement de fonctionnement.

2. Bilan de la commission d'attribution des places

Bilan commission d'attribution des places (rentrée de septembre)	
Date commission attribution des places	2/03/2021
Nombre de départs	5 enfants
Nombre d'arrivées	6 enfants
Nombre de familles qui ont souhaité augmenter leur contrat d'accueil	2 familles

3. Une communication tout au long de l'année

1. Affichages sur les activités, le menu de la semaine, plaquettes d'information,

Les informations sont délivrées aux parents lors du premier contact puis par affichage, mail ou remise de documents, dépliants, plaquettes.

Des plaquettes d'information sont à la disposition des parents. Le projet d'établissement, le projet pédagogique, les comptes rendus de conseil de crèche et le bilan annuel sont à la disposition des parents sur demande et consultables sur place.

2. De nouveaux outils digitaux déployés

Depuis septembre 2020, la Mut' a déployé de nouveaux outils pour faciliter la communication avec les parents. Si l'affichage dans l'établissement reste un moyen de communication importants, les transmissions du matin et du soir nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement et à l'accueil personnalisé de l'enfant, la Mut' s'est doté de nouveaux outils interactifs qui permettent d'alimenter la relation aux parents :

- la newsletter « les news de baby Mut' »
- l'application « Kidizz »





Engagement 2 –

Garantir la qualité de service et la prise en charge personnalisée de tous les enfants



1. La prise en charge de chaque enfant est personnalisée

L'organisation de nos services accorde la primauté à la personne accueillie. Elle vise à ce que les conditions d'installation, d'organisation et de fonctionnement des établissements ne soient pas de nature à menacer ou compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique et moral des individus, conformément au code de l'action sociale.

Un réseau Mutualité Française fort de 23 établissements :

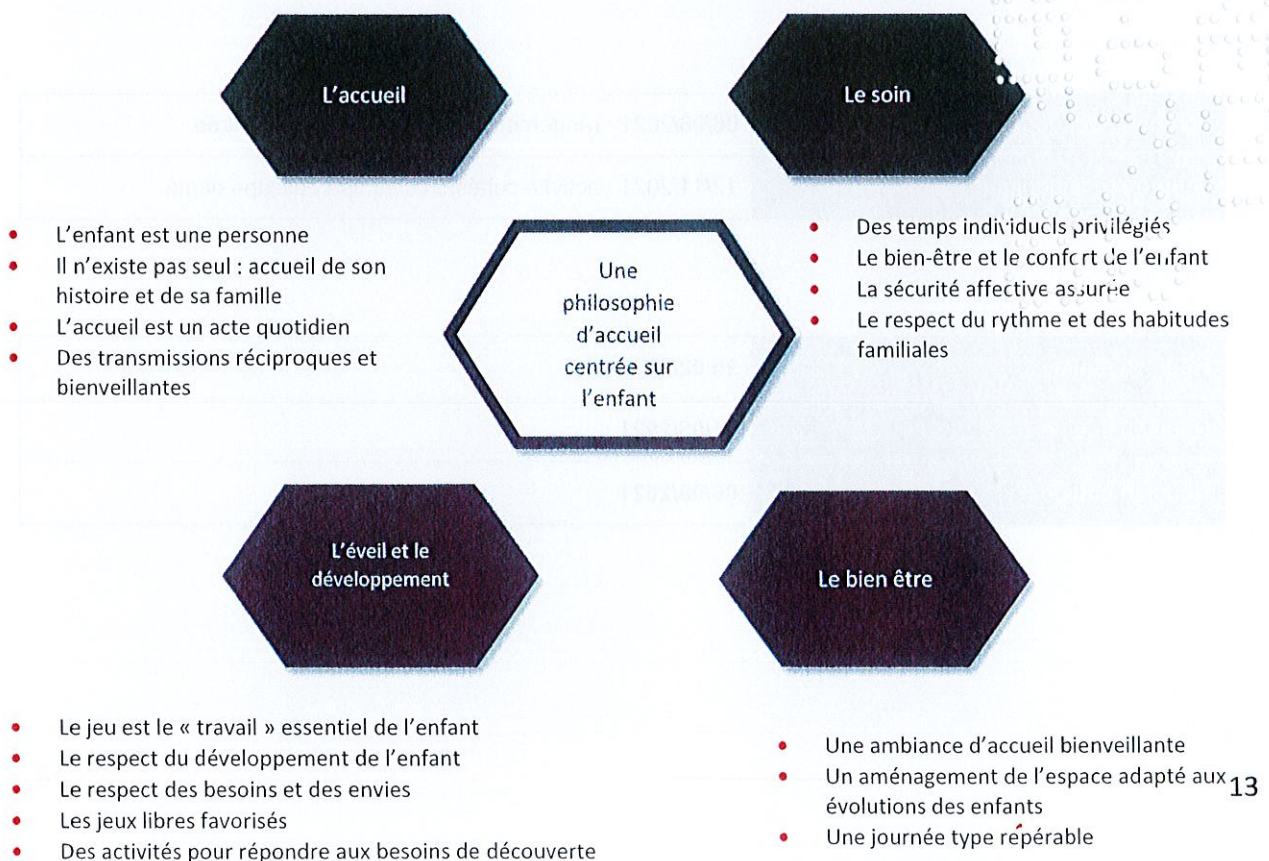
- ACCESSIBILITE : Laïcité, non-discrimination, accueil social et d'urgence, handicap
- ACCOMPAGNEMENT : de l'enfant, de sa famille, des professionnels
- RESPECT : de l'individualité de tous
- OUVERTURE pour une continuité éducative : espaces culturels et sportifs, partenariats assistants maternelles, projets éco-responsables

Les établissements partagent des valeurs communes propres, que les professionnels déclinent dans le quotidien de l'accueil des enfants et des familles, dans l'accompagnement de tous.

Le projet proposé est construit sur différentes approches (sanitaires, psychologiques, pédagogiques et sociétales) du jeune enfant qui a besoin d'une attention unique.

Les professionnels s'en inspirent, selon leurs formations, leurs sensibilités pour développer et enrichir, ensemble, un projet d'accueil correspondant aux besoins des enfants.

La volonté du Pôle Petite Enfance de la Mut' est de respecter « l'âme » de chaque établissement et les pratiques pédagogiques des professionnelles qui accueillent les enfants. La diversité de tous les projets est valorisée.



1. Une équipe à la disposition et à l'écoute des familles

Organigramme au 31.12.2021	Qualification	Temps de travail hebdo	CDI /CDD	Si CDD, personne remplacée et motif
MORIN Charline	Référente technique	8h	CDI	
CHERTIN Isabelle	Auxiliaire de puériculture	35h	CDI	
BAIRA Marie	Animatrice Petite Enfance	35h	CDI	
GIRARDO Stéphanie	Animatrice Petite Enfance	35h	CDI	
SALA Aurore	Animatrice Petite Enfance	28h	CDI	

2. Mouvements significatifs du personnel

Nom du salarié en CDI	motif	Remplacé par	Date début et fin du remplacement
GIRARDO	Maladie	VALLON Marie	20/03/21 au 30/06/21
BAIRA	Maladie	BEGE Sophie	CDDR novembre 2020 à mars 2021

3. Réunions d'équipe et de section

Journée pédagogique 1	06/08/2021 : rangement et préparation de la rentrée
Journée pédagogique 2	12/11/2021 : activité cohésion d'équipe : escape game

Réunion équipe 1	25/02/2021
Réunion équipe 2	31/05/2021
Réunion équipe 3	06/08/2021

4. Les interventions du psychologue

La psychologue intervient pour :

- Aider l'équipe dans la prise en charge des enfants par des observations ou par des réunions thématiques,
- Participer aux réunions de travail des équipes et à la réalisation des objectifs pédagogiques
- Rencontrer les familles en cas de besoin avéré,

Praticien	Convention / contrat de travail	Heures d'intervention annuelle	Nombre d'interventions			
			Analyses pratiques	Observations	Réunion équipe / direction	Café parents
KATYA HRDLICKA			0	1	0	0

2. Un accompagnement des parents est mis en œuvre jusqu'à l'entrée de leur enfant à l'école

Les parents sont associés à la vie de l'établissement. C'est le premier principe de l'accompagnement à la fonction parentale.

Cet accompagnement commence par l'attention portée aux familles. Il se concrétise par :

- Le savoir être des professionnels auprès des parents et des enfants,
- La communication, l'échange et l'écoute,
- L'implication des parents dans la vie de l'établissement,
- La mise en place d'outils spécifiques d'échange
- L'intervention des professionnels qualifiés comme la psychologue

1. Les premiers échanges : rendez-vous premier accueil et réunion de rentrée

L'inscription définitive est réalisée au sein de l'établissement après la commission d'attribution et au plus tard fin juin, il est basé sur un entretien entre la direction et les parents.

C'est le moment où le contrat est établi, à partir des informations indiquées lors de la préinscription. Les parents sont informés du fonctionnement général du service et signent les différentes autorisations (de sortie, de captage photographique, d'accès à CDAP).

Date des premiers rendez-vous	Entre le 10/05/2021 et le 30/07/2021
-------------------------------	--------------------------------------

Le premier accueil a beaucoup d'importance, il crée un lien qui amène chacun des parents à confier son enfant en toute tranquillité.

Il fait l'objet d'un rendez-vous avec la direction.

Cet entretien permet d'évaluer les attentes des parents, de fixer les limites de l'accueil, de faire connaissance avec l'enfant (recueil d'informations sur ses habitudes).

Sont présentés alors le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement ainsi que les locaux et le personnel par le biais d'une visite guidée.

L'organisation des réunions de rentrée a été laissée au choix des établissements. Quand elles ont été mises en œuvre, elles ont respecté un cadre sanitaire actualisé.

Date réunion de rentrée	07/10/2021
-------------------------	------------

2. Transmission aux parents sur le déroulement de la journée

« Une transmission transmet, passe le message, donne une information pour le parent ou le professionnel » (Christine Schuhl).

Les transmissions sont un outil réciproque de communication, relais permanent et nécessaire entre les parents et les professionnels.

Les transmissions se font oralement chaque jour aux familles et sont notées sur un cahier, outil destiné aux professionnelles permettant de faire le lien dans l'équipe.

Une pochette contenant l'ensemble des réalisations de chaque enfant est remise en fin d'année.

Les « outils » de transmission

➔ **Le cahier de transmissions : pour des échanges quotidiens, « traçables »**

Afin de garder le lien entre le domicile et l'établissement : outil essentiel au suivi et à l'accompagnement des enfants. Ce « cahier » peut prendre différentes formes selon l'évolution du projet et l'âge de l'enfant.

➔ **Les fiches de suivi de soins**

Ce sont des feuilles de suivi individualisé qui permettent aux professionnels d'indiquer les soins administrés aux enfants (après consultation des parents).

Mais aussi des outils de diffusion et d'informations sont mis en place pour favoriser l'accueil et l'implication des parents :

➔ **Le trombinoscope**

Installé à l'entrée, le trombinoscope du personnel permet de visualiser chaque professionnel avec sa fonction. La direction informe les parents, par affichage, à l'entrée des sections, des remplacements et des personnes intervenantes.

➔ **Une boîte à idées est** mise à disposition des familles pour recueillir l'ensemble de leurs remarques et de leurs suggestions.

Les parents disposent de l'espace de l'accueil, à l'entrée de l'établissement pour prendre connaissance des brochures d'information mises à leur disposition par le gestionnaire (associations de familles, conférences/débat des partenaires, plaquettes animation petite enfance, information de l'école maternelle, fiches santé...) et du tableau d'affichage.

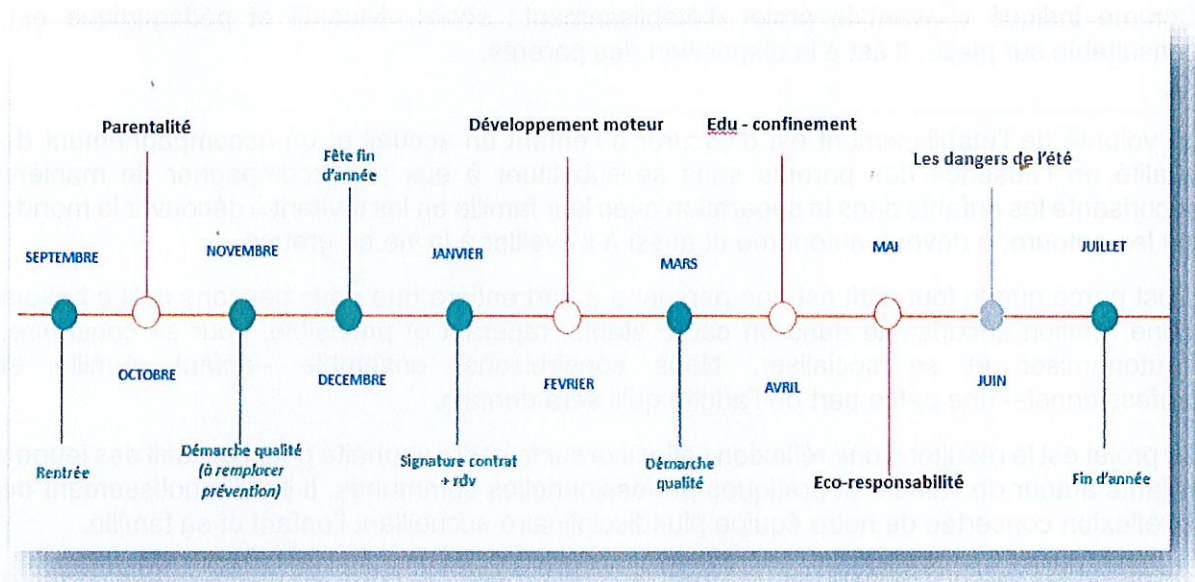
3. Des outils de communication pour améliorer le parcours famille

1. Les news de Baby Mut'

A compter de septembre 2020, transmis par mail aux parents, la newsletter mensuelle est un outil de communication sur l'ensemble des établissements qui a pour objectifs :

- d'inscrire le parent dans un parcours d'accueil,
- d'accompagner les familles tout au long de leur accueil dans l'établissement
- de maintenir le lien avec les équipes et les projets
- de valoriser le projet de réseau et les dynamiques locales

Les messages sont d'ordre administratif, de prévention et éducatifs selon des thématiques organisées sur l'année, en fonction des évènements calendaires. Ils sont élaborés par la direction du pôle petite enfance, les référents sanitaires et éducatifs de nos établissements.



TAUX D'OUVERTURE

	Janv.	Fév.	Mars	Avril 1	Avril 2	Avril 3	Mai	Juin	Juillet	Sept	Oct	Nov	Déc
Nombre envois	13 messages												
Type message	Admin	Péda.	Admin	Péda.	Péda.	Péda.	Péda.	Prév.	Admin	Admin	Admin	Péda	Admin
Taux d'ouverture	58.8%	80%	78.6%	80%	56.8%	100%	6%	73.3%	66.7%	50%	62.5%	44.4%	47.1%

2. Le déploiement de l'application Kidizz

A compter de septembre 2021, la Mut' a décidé de déployer en test sur 4 établissements l'application Kidizz. Gratuite pour les parents, cette application permet aux professionnelles de diffuser des photos, contenus au moins deux fois par semaine. Les communications sont ciblées par unité de vie ou personnalisées.

A compter de février 2022, l'application sera déployée sur l'ensemble des structures du réseau.

Cette application est un support aux échanges avec les familles dans le cadre des transmissions : les parents voient « évoluer » leurs enfants dans leur environnement quotidien.

Elle permet la valorisation du travail des professionnelles en mettant en valeur les activités et les temps de vie proposés aux enfants.

Enfin, cette application est un complément à l'ensemble des dispositifs, activités, projets par ailleurs existants. Elle ne vient pas se substituer aux exigences de nos métiers : la prise en charge des enfants et de leurs familles par une écoute bienveillante.

3. Les projets pédagogiques favorisent l'éveil et le développement de l'enfant (consultable sur place, récapitule les activités proposées dans la structure)

Comme indiqué ci-avant le projet d'établissement : social, éducatif et pédagogique est consultable sur place. Il est à la disposition des parents.

La volonté de l'établissement est d'assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux ; d'accompagner de manière sécurisante les enfants dans la séparation avec leur famille en les invitant à découvrir le monde qui les entoure, à devenir autonome et aussi à s'éveiller à la vie en groupe.

C'est parce que le tout petit est une personne à part entière que nous pensons qu'il a besoin d'une relation sécurisante dans un cadre stable, repérant et prévisible, pour se construire, s'autonomiser et se socialiser. Nous construisons, ensemble –enfant, famille et professionnels- une petite part de l'adulte qu'il sera demain.

Ce projet est le résultat d'une réflexion collective sur le cadre souhaité pour l'accueil des jeunes enfants autour de valeurs et pratiques professionnelles communes. Il est l'aboutissement de la réflexion concertée de notre équipe pluridisciplinaire accueillant l'enfant et sa famille.

Il reprend les valeurs mutualistes qui sont les fondements de notre approche et tient compte de l'évolution sociétale de la place de l'enfant et de sa famille.

Le projet pédagogique développé au sein de votre établissement est l'expression de nos valeurs éducatives, déclinées dans nos actions quotidiennes, concernant l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles : L'accessibilité, L'ouverture, Le respect et L'accompagnement).

- Un aménagement de l'espace adapté aux âges des enfants : un parc pour la sécurité des bébés, un grand espace de vie afin que chacun puisse d'épanouir (l'aménagement étant un soutien à l'apprentissage de l'autonomie et des règles de vie).
- Des jeux mis à disposition pour la découverte, l'éveil, la manipulation et les jeux d'imitation, déguisements, dinette, poupées, voitures et train, lecture, la musique etc.
- Notre objectif est de favoriser l'autonomie de l'enfant pour les changes (notamment avec les changes debout), l'habillage et le repas.

L'outil « *Dis, à la Mut', Pourquoi on joue ?* », mis à disposition de tous nos établissements, propose de créer un lien pédagogique et permet l'échange de pratiques autour de différentes thématiques.

En décembre 2021, le classeur est constitué de 69 fiches projets qui viennent enrichir les réflexions sur votre établissement !



- Semaine du goût
- Jeu de transvasement
- Bac Sensoriel « de l'automne »
- Musique / instruments de musique
- Eveil sonore
- Atelier Cuisine / Pâtisserie
- Atelier de création (Peinture, Coloriages)



- Histoires
- Comptines
- Mimes
- Loto Imagier



- Plateau repas
- Aménagement favorisant l'autonomie
- Motricité libre



- Parcours de motricité
- Exploration du jardin



- Ludothèque - **Annulé**
- Bibliothèque - **Annulé**



- Carnaval **Annulé**
- Halloween
- Noël



- Café des parents
- Affichage pour la prévention sante



- Affichages
- Mails aux familles



- Projet « potager »
- Jardin de la crèche

4. L'attention est portée au soutien à la parentalité

Notre équipe accompagne et soutient les parents en :

- adaptant le temps d'accueil de l'enfant aux besoins exprimés,
- favorisant les temps d'échanges quotidiens entre les parents et l'équipe,
- les associant à la vie des établissements,
- initiant une réflexion professionnelle d'équipe relative à un projet de soutien à la parentalité.

L'accueil des enfants passe par l'écoute des besoins des parents.

Les établissements se veulent être un lieu d'écoute, de conseil et de relais pour tout parent rencontrant des difficultés et cherchant à les exprimer

Le rapport d'activité présente ci-après les moments festifs ou activités ouvertes aux parents.

L'accompagnement et le soutien à la parentalité c'est avant tout une écoute et une attention individualisée aux familles accueillies.

1. Accompagnement à la parentalité : les cafés parents

	Date	Thématique	Animateur	Nombre de participants
Café parent 1	11/03/2021	Thème libre	L'équipe	5
Café parent 2	12/07/2021	Thème libre	L'équipe	3

2. Accompagnement à la parentalité : les actions de prévention

	Date	Nombre de participants
Prévention solaire	30/06/2021	
Prévention gestes de premier secours		

Dans le cadre de l'action de la prévention solaire, la Mut' propose une information aux familles sur les risques du soleil. L'équipe distribue des lunettes de soleil adaptés aux enfants et dispense une information préventive sur les risques solaires.

5. Notre organisation est pensée pour permettre la continuité de service

Les responsables d'établissement se réunissent de manière régulière pour échanger sur leurs pratiques et débattre sur les avancées et améliorations du service petite enfance dans la région.

Accompagné par le service des Ressources Humaines et la direction du pôle, la direction de l'établissement a pu cette année faire appel à des remplacements ou faire valoir pour ses collaborateurs des heures supplémentaires ou complémentaires récupérées ou payées.

Dans la recherche de la continuité de service et de notre réseau : un professionnel a des possibilités de mobilités départementales selon les besoins des services. Cette clause contractuelle permet, en cas d'absence sur un établissement, d'y pallier en faisant intervenir un salarié d'un autre établissement.

En cas d'imprévu, nous avons mis en place une instruction de travail INS.ENFA.015 « *Gestion de la continuité de service en cas d'imprévu (s)* » qui permet de parer à la majorité des événements imprévus ;

En cas d'absence de la Directrice, les fonctions de direction sont assurées par **Mme CHERTIN Isabelle**. Les personnes sont nommément reconnues et identifiées par le personnel pour assurer la continuité de la fonction de Direction.



Engagement 3 –

Assurer la promotion de la santé et de l'éco-citoyenneté



1. Des actions d'éducation à la santé sont organisées chaque année

1. Diffusion de supports d'informations relatives à la santé publique

Les parents et les usagers trouveront des fascicules (flyers), sur des thématiques de santé et/ou d'éducation en libre-service ainsi que des affiches d'informations. Les affiches sont changées selon les saisons et les thèmes.

Supports mis à disposition	Editeur
Calendrier de vaccination	Ministère de la Solidarité et de la Santé
Pas à pas, votre enfant mange comme un grand	Santé publique France

Le « **guide qui protège les enfants et les nourrissons** » réalisé par la Croix Rouge Française en partenariat avec la Mut' et le SAMU de Paris, est un véritable "outil pratique" à l'usage des parents, des grands-parents et, plus généralement, de toutes les personnes qui ont la charge d'un enfant, est en prêt ou en consultation sur place.

2. Conseils relatifs à la santé

Tout au long de l'année, l'équipe est à l'écoute des attentes et besoins des familles (parents et enfants).

Des rencontres individuelles avec la directrice peuvent avoir lieu pour parler du rôle des parents et de l'accompagnement du développement de son enfant à travers les étapes du sevrage, de l'arrivée d'un autre enfant, de l'apprentissage de la propreté.

Dans le cadre des réunions d'équipe, la direction de l'établissement sensibilise l'équipe aux protocoles médicaux en vigueur dans l'établissement.

2. Le comportement écocitoyen est encouragé au quotidien

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, la Mut' a engagé une démarche autour de sa politique RSE afin de valoriser ses activités de services au niveau régional, ses actions quotidiennes en faveur de développement durable, dans le cadre d'un dialogue social sain et constructif.

La Mut' après avoir réalisé un diagnostic basé sur les piliers de la norme ISO 26000, référence en termes de RSE, a élaboré une charte d'engagement autour de 5 axes principaux :

- **Agir avec la gouvernance** pour favoriser l'émergence de nouveaux services ou de nouvelles dynamiques territoriales,
- **Valoriser les hommes et les femmes** afin de créer des conditions favorables au développement et à l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs,
- **Permettre l'accès à la santé pour tous** et d'accompagner les personnes tout au long de leur vie,
- **Garantir des services de qualité**, prendre en compte les besoins de nos bénéficiaires et savoir y répondre de manière adaptée et pérenne,
- **Respecter l'environnement** et agir pour réduire notre empreinte environnementale.



Pour répondre à ces engagements, tous les services de la Mut' sont impliqués dans les plans d'actions qui constituent la feuille de route de la démarche RSE à horizon 3 ans.

1. Actions de sensibilisation auprès des familles

L'établissement d'accueil s'engage au quotidien, dans des actions écoresponsables pour le bien-être des enfants et de leurs parents : Au-delà du label, la certification « QUALI'ENFANCE » nous oblige dans nos actions écoresponsables (cf. *engagement de service 3.2* : « le comportement Eco-citoyen est encouragé au quotidien »).

Nous récupérons les bouchons en plastique pour une association.

Nous collectons des matériaux recyclés, des tissus pour des activités manuelles

UN PROJET D'ACCUEIL

- **Respect du rythme de développement des enfants** : motricité et jeux libres
- Des process pour l'**accueil des parents** et leur **participation** à la vie de la crèche
- Des lieux **conviviaux, décorés et bien entretenus**
- **Une ouverture** sur l'extérieur
- **Un environnement de travail respectueux** de tous

Des pratiques au quotidien

Les adultes

- Sensibilisation des professionnels et des parents à la préservation de l'environnement (informations des actions déployées par mail et affichages)
- Les produits d'hygiène et d'entretien : produits de nettoyage Ecolabellisés Ecocert (95% de produits respectueux de l'environnement, réduction du nombre de produits utilisés, produits faits maison)
- L'attention à la consommation d'énergie (éteindre les lumières)
- La gestion des déchets : réflexion autour du tri des biodéchets, tri des papiers, cartons et plastiques
- L'organisation de l'achat et de l'utilisation des consommables de bureau : papier recyclé, remplissage et recyclage des toners, extinction du matériel informatique

Les enfants

- Des ateliers jardinage
- Des activités manuelles à partir de matériaux recyclés et naturels
- Des activités culinaires et sensorielles (semaine du goût, journées à thème, sentir les aromates...)

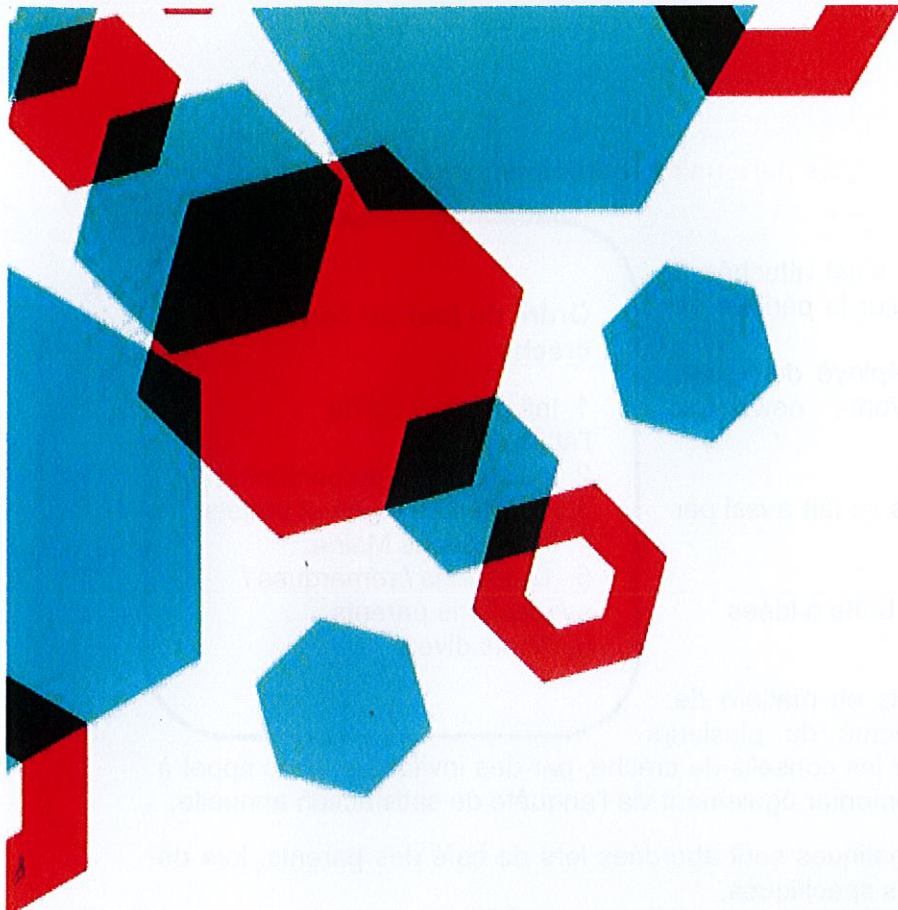
L'ALIMENTATION

- Repas, goûters produits **bios et de saison**
- **Sensibilisation au gaspillage**
- Des animations et conseils pour les parents

2. Des achats responsables en matière de produits de ménage et hygiène

Depuis février 2020, la Mut' a noué un partenariat avec l'entreprise HS Confort, prestataire de produits/matériels hygiène et d'entretien des locaux. Ce partenariat a permis de travailler avec un prestataire unique pour l'ensemble des 23 établissements.

La mercuriale, gamme de produits d'entretien, est à 98 % composée de produits respectueux de l'environnement et labellisés EcoCert.



Engagement 4 –

Associer parents, professionnels et partenaires à la vie des établissements et services



1. Les parents, les professionnels et les partenaires participent à la vie des établissements et services

Comme présenté ci-avant, la Mut' s'est attachée à communiquer auprès des parents sur la période de confinement du mois d'avril 2021.

Depuis septembre 2020, elle a déployé des outils complémentaires présentées ci-avant : newsletter mensuelle et application kidizz.

La communication avec les familles se fait aussi par des supports plus « traditionnels » :

1. Mise à disposition d'une boîte à idées

Le recueil des attentes des parents en matière de soutien à la parentalité est effectué de plusieurs façons : par des boîtes à idées, par les conseils de crèche, par des invitations avec appel à suggestion, des attentes peuvent remonter également via l'enquête de satisfaction annuelle.

En fonction des réponses, les thématiques sont abordées lors de café des parents, lors de réunions de section, lors de réunions spécifiques.

Ainsi, l'établissement dispose d'une boîte à idées où les parents peuvent faire part de leurs remarques, souhaits, etc.

2. Conseils de crèche parents, élus

Le mode de l'élection qui devenait trop lourd à gérer pour nos 23 établissements multi sites et qui de fait engendrait des modes d'action différents a changé en 2020.

Pour l'uniformiser de nouveau, le mode retenu est désormais le tirage au sort suite à dépôt de candidature, choix déterminé par le fait qu'il laisse sa chance à chaque parent de devenir représentant, qu'il soit ancien ou nouveau, qu'il connaisse ou pas d'autres parents.

Un message est adressé aux parents à la rentrée pour les informer des élections à venir :

« Chers Parents,

Un peu plus d'un mois s'est déjà écoulé depuis la rentrée. Nous vous proposons donc désormais de **prendre part à la vie de la crèche en participant à son conseil !** Vous pourrez y échanger sur la vie de la crèche et partager vos idées ! »

Ordre du jour du conseil de crèche

1. Information vie de l'établissement
2. Mouvements du personnel
3. Activités en cours et projets
4. Informations Mairie
5. Questions / remarques / suggestions parents
6. Points divers

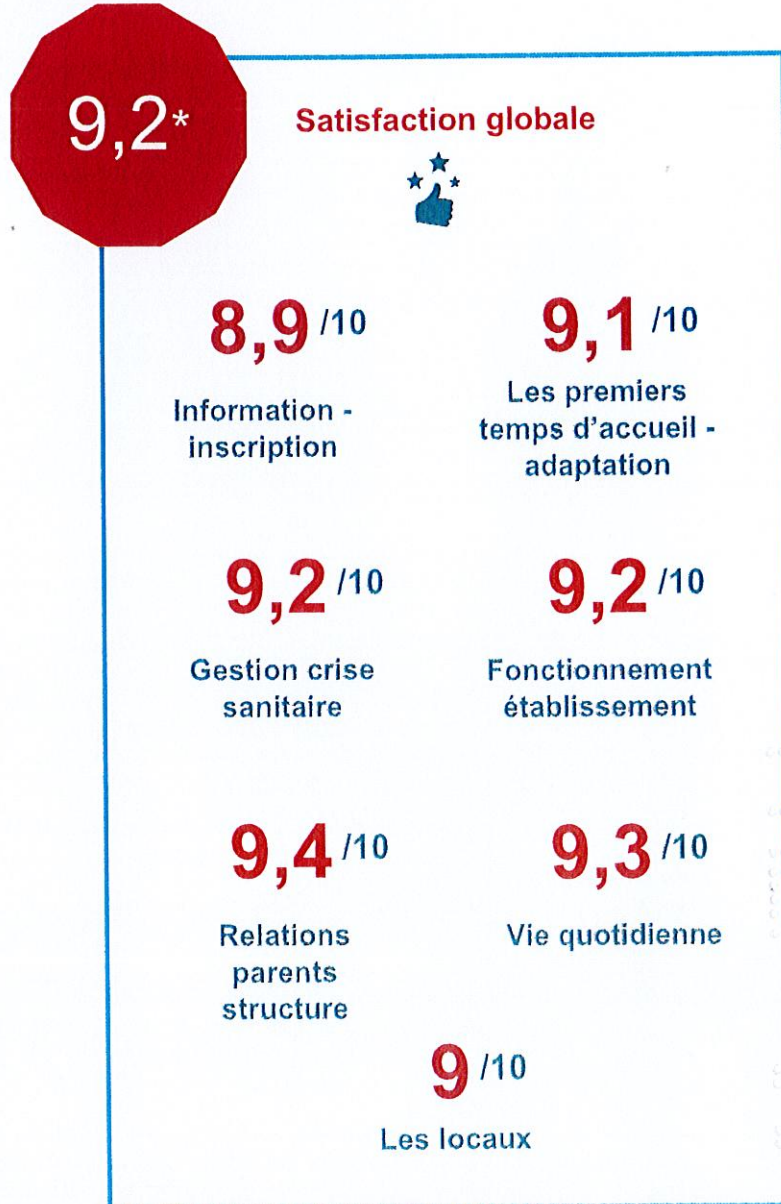
Parents représentants	
Date	21/10/2021
Titulaires	M. RIVASSEAU Mme DUVETTE
Suppléants	

Date conseil de crèches
04/02/21
06/12/21

Les conseils de crèches se tiennent de nouveau en présentiel.

Les comptes rendus de conseil de crèche sont diffusés aux parents et à la Mairie suite aux rencontres.

3. Bilan / Résultats enquête de satisfaction



Etude « Major Consultants réalisée » en ligne entre le 2 et le 30 avril 2021 auprès des familles dont l'enfant (ou les enfants) fréquente(nt) un établissement géré par la Mutualité Française PACA SSAM (348 répondants en PACA). Questionnaire auto-administré de 14 minutes. Un questionnaire couvrant l'ensemble des dimensions liées à l'accueil de l'enfant (de la procédure d'inscription aux relations parents-structure en passant par les locaux ou la vie quotidienne

2. Les activités organisées favorisent le lien social

La volonté de l'équipe est aussi de proposer des temps d'échanges informels : au-delà des échanges quotidiens, des espaces mis à disposition pour l'échange, l'établissement propose

tout au long de l'année des activités ouvertes aux parents. Ces temps sont l'occasion de partager du temps avec les enfants, d'échanger avec l'équipe et les autres parents.

La crise sanitaire n'a pas permis ces temps d'échange.



Engagement 5 –

Contribuer à l'offre territoriale grâce à notre organisation en réseau



Présidée par Dominique TRIGON et dirigée par Catherine HÊTRE, la « Mut' - Mutualité Française PACA SSAM » est un réseau de services de soins et d'accompagnement au savoir-faire médical reconnu. Le Pôle Petite Enfance compte 23 établissements au 1^{er} septembre 2021.

Sur le plan administratif, la structure d'accueil travaille en lien avec les fonctions supports de l'entreprise dont les rôles sont parfaitement définis dans l'organisation générale.

Au sein de ces services, de nombreuses personnes, à des niveaux différents, sont amenées à contribuer, directement ou indirectement, au bon fonctionnement de l'établissement en collaboration étroite avec la Direction.

Direction Petite Enfance : Directeur - Matthieu COUAILLES

Animatrice pédagogique : Corinne OWEDYK

Référente Direction Petite Enfance : Valérie JAHANT

Référente CAF- PMI - RH pour tous les établissements : Marie Claire CREPIN

→ *Au quotidien, Accompagnement de proximité des établissements*

Direction Ressources Humaines : Directrice - Laetitia ROSINSKI

Référent droit social : Matthieu ESPOSTO

Référente dossiers du personnel : Sarah ROILLET

Référente paye : Isabelle ROLLE

Direction Comptabilité : Directrice - Céline CHAILLAN

Référente comptabilité clients : Hasina RABESAHALARISON

Référente comptabilité fournisseurs : Isabelle SURANO

Direction de la transformation : Directrice – Bérangère COTTA

Référente qualité : Cécile COLLÉ

Accompagne le référent qualité de la structure : **Charline MORIN**

Direction « Environnement de Travail et du Patrimoine » : Directrice Nathalie TIGLI

Référentes : Aurélia DIJOUX et Yannick BEROUUD via notre intranet Azimut « Intervention SVP »

1. La force de notre réseau local et national facilite la gestion rigoureuse de nos établissements et services

Période fermeture 3^{ième} vague du 5 au 25 avril 2021 : Focus sur l'activité

Nombre de jours prévisionnels d'ouverture	14
Nombre de jours d'ouverture effectif	4
Nombre de jours de fermeture	10

Nombre d'enfants différents accueillis sur la période	1
---	---

Cas covid, contact ou restriction d'activité des parents

	2021
Nombre jours d'absence	26
Fermeture section ou établissement par arrêté préfectoral	0

Aide exceptionnelle Covid

Montant estimé aides exceptionnelle Caf	2862 €
---	--------

Activité

	2021	2019
Nombre de jours d'ouverture	220,00	229,00
Capacité théorique	24 200,00	25 190,00
Heures facturées	20 749,75	21 884,00
Heures réelles	19 631,00	20 478,00
Totale participation parentale	35 970,48	35 342,49

Taux de fréquentation	86,00%	87,00%
Taux d'occupation réel	81,00%	81,00%
Taux de facturation	105,70%	106,87%
Prix moyen horaire (en €)	1,73	1,61

Typologie familles accueillies

Nombre d'enfants différents accueillis sur l'année	24	
taux horaire < à 1 €	4	16,67%
taux horaire entre 1 € et 1,49 €	6	25,00%
taux horaire entre 1,5 € et 1,99 €	7	29,17%
taux horaire au-delà de 1,99 €	7	29,17%
<i>source Hoptis : Etats et stats / rapport d'activité / 3. Participations familiales / valeurs</i>		24

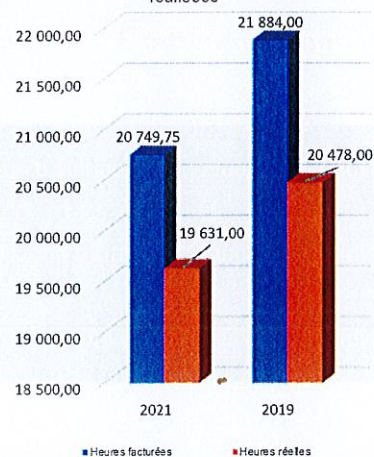
Nature et nombre des contrats

contrats réguliers	20	83,33%
contrats occasionnels	4	16,67%
		24
Nombre de contrats de 4 à 5 jours	16	66,67%
Nombre de contrats de 2 à 3 jours	4	16,67%
Nombre de contrats de moins de 2 jours	4	16,67%
		24

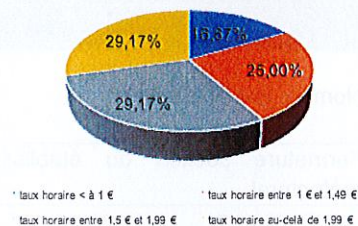
Autres indicateurs

PAI Alimentaires	0
PAI Asthme	0
PAI Epilepsie	0
PAI Autres motifs	0
0	
Enfant présentant un handicap ou affection chronique	0
Nombre d'accidents ayant entraîné l'hospitalisation	0
Nombre d'accidents ayant entraîné intervention des secours	0
Nombre de décès d'enfant confié	0

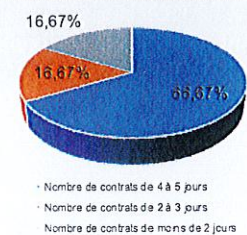
Comparaison heures facturées / heures réalisées



Typologie des familles accueillies



Nature des contrats selon leur durée



2. Les groupements participent activement au développement de l'offre territoriale

La volonté d'ouverture des établissements gérés par la Mut' s'inscrit dans les partenariats noués avec les acteurs de proximité : projets pédagogiques, projet intergénérationnel, échange avec les services locaux (médiathèque, bibliothèque, associations, sorties, ...). Autant de partenariats à construire dans chaque territoire selon le projet porté par l'équipe de l'établissement.

Nature intervention	Nom du partenaire (domiciliation)	Objectifs	Nombre actions	+	-
Projet passerelle	annulé				
Lecture et ateliers autour du livre par la bibliothécaire	annulé				

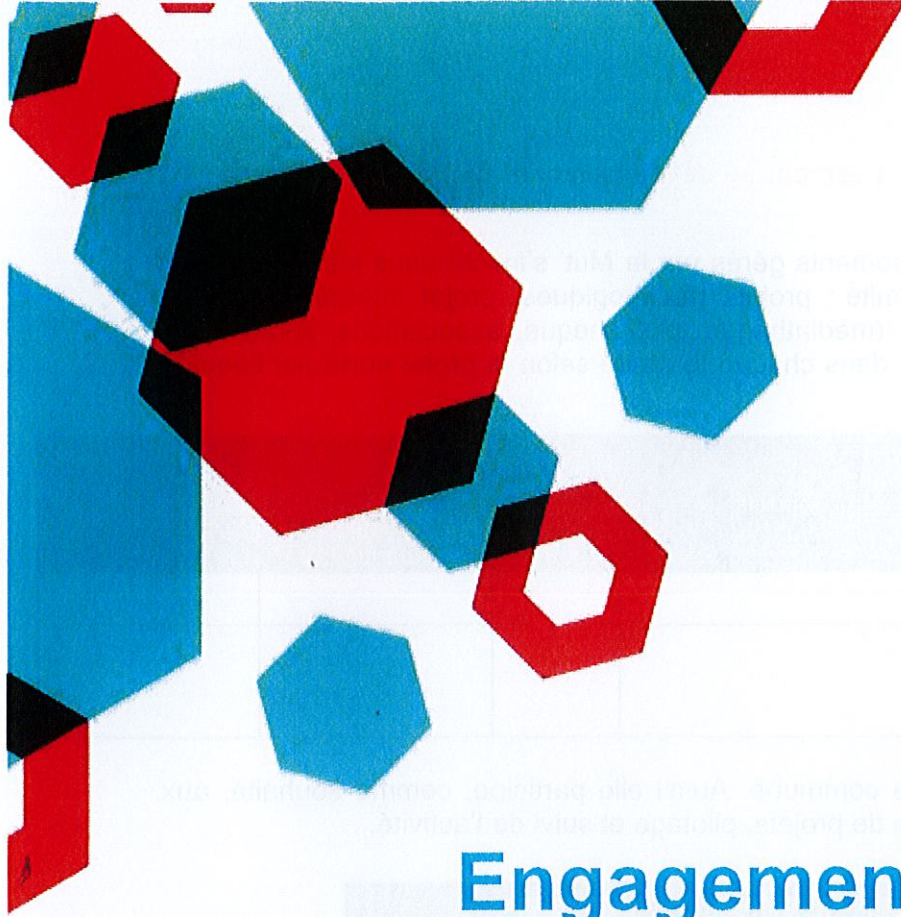
La Mut' est un partenaire de votre commune. Aussi elle participe, comme souhaité, aux réunions proposées : mise en place de projets, pilotage et suivi de l'activité.

Thématiques	Dates
Pilotage, suivi de l'activité	
Mise en place de projets	

3. La promotion des métiers de la petite enfance se traduit par des actions concrètes

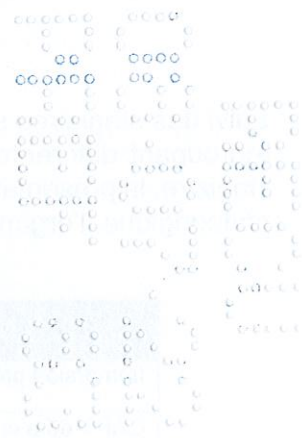
Suivi des stagiaires sous forme de tutorat avec l'élaboration d'un Livret d'accueil du stagiaire regroupant différentes informations : comme les fonctions du tuteur de stage, la place du stagiaire, la présentation de la Mut', les différentes professions, le règlement intérieur, le projet pédagogique, l'organigramme et le questionnaire à remplir en fin de stage.

Nature des stages	Nombre de stagiaires accueillis
Immersion professionnelle	1
CAF Petite enfance	1



Engagement 6 –

Développer et animer la compétence de nos professionnels



1. La mise en réseau permet une meilleure information des professionnels

1. Réunion de direction

Le Pôle Petite enfance s'est réuni 4 fois en 2021.

Ces réunions ont pour objectif de faire se rencontrer les Responsables d'établissements, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, de faire un point infos sur l'entreprise et la petite enfance, sur les mouvements du personnel, la démarche qualité, les protocoles. Des points plus spécifiques sont également abordés.

Dates	Lieu
17.02.2021	Toulon (10 personnes)
18.02.2021	Le Tholonet (10 personnes)
18.05.2021	Réalisée en visioconférence
22.07.2021	Eygalières (13)
04.11.2021	Cadolive (13)

Seule la réunion du 18 mai s'est effectuée en visio conférence.

2. Temps d'analyse des pratiques

La Mut' propose des analyses de pratiques à destination des directions d'établissement et les Educatrice de Jeunes Enfants de terrain (EJE) tout au long de l'année. Ces temps complètent les dispositifs d'échange existant sur les établissements.

Analyse de pratiques direction	
Le Tholonet	Toulon
22 janvier après midi	22 janvier matin
	19 mars matin
11 juin après midi	11 juin matin
15 octobre après-midi	15 octobre matin
3 décembre matin	

Analyse de pratiques EJE	
Le Tholonet	Toulon
18 mars après-midi	2 décembre après-midi

Animés par une psychologue ces temps sont libres d'accès selon les disponibilités et souhaits de chacun.

En cette période particulièrement compliquée pour tous, la Mut' a été particulièrement attentive aux difficultés psychologiques éventuelles des professionnels : les psychologues ont pu revenir dans nos établissements, notamment après le premier déconfinement.

3. Des outils concrets qui naissent de la mise en réseau

Tout au long de l'année la direction du pôle Petite Enfance organise des groupes de travail afin de construire et d'imaginer le Pôle Petite Enfance de demain.

Harmonisation des pratiques, sécurisation des tâches, apports qualitatifs, valorisation des dynamiques pédagogiques : autant d'objectifs poursuivis par ces groupes qui font vivre et grandir le réseau Petite Enfance.

Les outils déployés en 2021 :

- Révision du plan de ménage,
- Outils RH et test déploiement GTA, outil de gestion de la paye
- Instruction « enregistrement des données »,
- Classeur amélioration continue,
- Outils de suivi « Visit'Crèche »

4. Comité de pilotage qualité

La démarche qualité pensée par la Mut' s'inscrit dans une approche d'amélioration continue. Aussi, elle met en place des comités de pilotage qui permettent de valider les principes d'harmonisation et de sécurisation des pratiques.

Dates	Lieu	Participants
5.02	Visioconférence	
8.10	Visioconférence	Charline Morin

2. Les salariés sont accompagnés dans le développement de leur savoir-faire et savoir-être

Les réunions d'équipes, de sections, les analyses de pratiques avec les psychologues ont été présentées ci-avant. Ces temps font partie intégrante de l'accompagnement des professionnels dans leur évolution.

La Mut' propose aux collaborateurs du réseau Petite Enfance des formations de natures différentes :

- Formation « métier » en lien avec l'exercice de leur professionnel,
- Formation « entreprise » sur des aspects plus transversaux de gestion, ressources humaines, accueil du public, sécurité au travail

1. Bilan Formation ANTHEA

Dates	Thématiques formations	Participants
8 et 9 mars	S'amuser autour du livre	Aurore SALA
17 et 18 juin	Contenir l'agitation	
15 et 16 novembre	1 enfant parmi d'autres, semblable, différent	

2. Bilan formation gestes de premiers secours

Il n'y a pas eu de formation cette année.

3. Les formations « entreprise »

Dates	Thématique	Participants
03/11/2021	Gestion des temps et de l'activité - GTA	Charline Morin
11/21 au 03/22	Management	Charline Morin



Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2021
au 31/12/2021
PE SOLLIES Tenue de compte : EURO

MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM

© Sage - Sage 100c Immobilisations Premium 1.01

Date tirage : 16/04/2022 à 14:24:38

Page : 344

Code	Désignation	Date départ Date fin	Taux	Valeur acquisition	Base amortissement	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2021	Valeur nette comptable
	Report			30 172 071,45	30 172 071,45	20 397 988,46	1 005 227,96	21 403 216,42	8 768 855,03
20500000	Concessions et droits similaire	09/03/2012	25,00%	1 799,98	1 799,98	1 799,98		1 799,98	
0000001434	PESP HOPTIS LOGICIEL LICE Linéaire 4 ans	08/03/2016		1 799,98	1 799,98	1 799,98		1 799,98	
Total 205000000									
21810000	Installations générales	24/02/2012	14,285	1 662,44	1 662,44	1 662,44		1 662,44	
0000001420	PESP SERAFEC FOUR 505 AIR Linéaire 7 ans	23/02/2019		6 318,00	6 318,00	1 439,10	902,57	2 341,67	3 976,33
0000003569	PESOLLIES HERVE THERMIQ Linéaire 7 ans	27/05/2019	14,285	7 980,44	7 980,44	3 101,54	902,57	4 004,11	3 976,33
Total 21810000									
21833000	MATERIEL INFORMATIQUE	27/02/2012	33,333	2 383,63	2 383,63	2 383,63		2 383,63	
0000001419	PESP CLEWORD 2PC+ECRAN Linéaire 3 ans	26/02/2015		868,80	868,80		116,64	116,64	752,16
0000004102	PESOLLIES CIDEXPORT 1 PC Linéaire 3 ans	06/08/2021	33,333	3 252,43	3 252,43	2 383,63	116,64	2 500,27	752,16
Total 21833000									
21840000	Mobilier	26/07/2019	20,00%	1 042,28	1 042,28	298,21	208,46	506,67	535,61
0000003704	PESOLL WESCO BARRIERE G Linéaire 5 ans	25/07/2024		1 042,28	1 042,28	298,21	208,46	506,67	535,61
Total 21840000									
Total PE SOLLIES				11 075,13	14 075,13	7 583,36	1 227,67	8 811,03	5 264,10
A reporter				33 186 146,58	30 186 146,58	20 405 571,82	1 006 455,63	21 412 027,45	8 774 119,13



Déclaration réelle 2021

Cette déclaration a été transmise à votre caf le 20/05/2022 à 14:58:20

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : L'OUSTAOU DEI PITCHOUN

➤ Synthèse des données déclarées

	Réelle 2021	Réelle 2020	Réelle 2019
Nombre d'heures réalisées	19630.00	15102.00	20478.00
Nombre d'heures facturées	20750.00	16123.00	21884.00
Taux de ressortissants du régime général	100.00	100.00	99.25
Capacité d'accueil théorique	23760.00	22330.00	25190.00
Capacité d'accueil modulée			
Total charges	159652.00	136970.42	172104.90
Participations familiales déductibles de la PS	35970.00	24812.63	35342.49
Prix de revient	8.13	9.07	0.00
Montant de la subvention PSO	75734.35 *	66828.46	85730.65
Résultat de l'exercice	6700.00	13914.57	7284.86

➤ Montant de la subvention PSO estimé sur la base de votre déclaration réelle 2021 :

75 734,35 € *

**Le présent document constitue une estimation du montant de la subvention PSO, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies au cours des étapes précédentes, il ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention PSO à percevoir. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un avantage quelconque.*



Déclaration réelle 2021

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : L'OUSTAOU DEI PITCHOUN

➤ **Données d'activités déclarées**

Autorisation de Fonctionnement

Autres données

Date début d'autorisation de fonctionnement 23/02/2012

Date fin d'autorisation de fonctionnement

Nombre de places 0 à moins de 6 ans 10

Heures de présence

Nombre d'heures de présence 19 630

Heures facturées

Nombre d'heures facturées 20 750



Déclaration réelle 2021

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : L'OUSTAOU DEI PITCHOUN

➤ Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	16 149,00	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	75 456,00
61	Services extérieurs	3 979,00	70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	2 862,00
62	Autres services extérieurs	14 405,00	70641	Participations familiales déductibles de la PS	35 970,00
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	7 567,00	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B	Autres impôts et taxes				
64	Frais de personnel	115 165,00	708	Produits des activités annexes	
			741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	255,00
			742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	47 693,00
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	313,00
			7452	Subventions d'exploitation CAF	
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
			748	Subventions et prestations de service versées par une autre entité publique	

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 20052022 145821

PAGE 3/6



Déclaration réelle 2021

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : L'OUSTAOU DEI PITCHOUN

➤ Données d'activités déclarées

Autorisation de Fonctionnement

Autres données

Date début d'autorisation de fonctionnement 23/02/2012

Date fin d'autorisation de fonctionnement

Nombre de places 0 à moins de 6 ans 10

Heures de présence

Nombre d'heures de présence 19 630

Heures facturées

Nombre d'heures facturées 20 750



Déclaration réelle 2021

Charges

65	Autres charges de gestion courante	197,00
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	2 190,00
69	Impôts sur les bénéfices	
	Total charges	159 652,00
86	Contributions volontaires	
CC	Total charges et contributions volontaires	159 652,00

Produits

75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	31,00
79	Transfert de charges	3 772,00
	Total produits	166 352,00
87	Contrepartie des contributions à titre gratuit	
PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	166 352,00